



Sous-préfecture de Grasse

Dernière modification le 01 mars 2022 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [04 92 42 32 00](tel:0492423200)(tel:0492423200)

Fax : [04 93 72 22 99](tel:0493722299)(tel:0493722299)

Informations complémentaires : Serveur vocal, téléphone : 01 93 72 29 99.

Courriel : sp-services-sous-pref-grasse@alpes-maritimes.gouv.fr (mailto:sp-services-sous-pref-grasse@alpes-maritimes.gouv.fr)

Site web : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr> (http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)

- [Formulaire de contact](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Contactez-nous) (http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Contactez-nous)
- [Saisine par voie électronique](https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr) (https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

3 avenue du Général-de-Gaulle
06130 Grasse

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h30

Adresse postale

3 avenue du Général-de-Gaulle
06335 Grasse Cedex

Missions

Le Sous-préfet ou la Sous-préfète sont les représentants de l'Etat dans l'Arrondissement. Sous l'autorité du Préfet ou de la Préfète, ils assurent les missions qui leur sont confiées par le gouvernement, conformément aux lois et règlements : ils concourent au maintien de l'ordre public et à la sécurité des populations ; ils participent à l'exercice des missions régaliennes de l'Etat, notamment en matière de délivrance de titres, en veillant à la régularité et à la modernisation des procédures ; ils interviennent directement dans l'action de conseil auprès des collectivités territoriales dont ils pilotent, en lien avec les services de la Préfecture, le contrôle administratif des actes ; ils animent et coordonnent l'action des services de l'Etat dans l'arrondissement en favorisant l'installation d'une ingénierie territoriale de développement. Ils assurent la conduite de projets par une large mobilisation des acteurs locaux.

Responsable(s)

- **Sous-préfet**
Jean-Claude GENEY, administrateur général de l'État
- **Secrétaire général**
Gilbert DELASSUS-DONIOL

